

Q. M. Charleson a-t-il été chez vous avec les livres pour les examiner?—R. Non, monsieur.

Q. En êtes-vous certain?—R. Tout à fait certain.

Q. Quelqu'un du gouvernement est-il allé chez vous?—R. Oui.

*Par M. Tarte:*

Q. Est-ce que je ne vous ai pas fait venir chez moi pour avoir des explications au sujet des travaux exécutés?—R. Oui.

Q. Pour avoir des explications au sujet des travaux exécutés?—R. Oui.

*Par M. Barker:*

Q. C'était à la demande du ministre, mais je vous parle de votre domicile?—R. Non, monsieur.

Q. M. Charleson n'est pas allé du tout chez vous examiner les papiers et les livres ou rien discuter au sujet des lignes télégraphiques?—R. Non, monsieur.

Q. Ni aucune personne faisant partie de l'administration?—R. Non, monsieur.

*Par M. Tarte:*

Q. Où se trouvaient les livres en ces derniers temps?—R. Je crois qu'ils étaient dans le bureau de M. Kingston.

Q. Vous ne les aviez pas en mains?—R. Non, monsieur.

*Par M. Barker:*

Q. Ils n'étaient pas du tout chez vous?—R. Non, monsieur.

Q. M. Charleson demeure-t-il à Ottawa?—R. Oui.

Q. Etes-vous allé chez lui?—R. Oui.

Q. Au sujet de cette affaire?—R. Non, monsieur.

Q. Je ne veux pas vous demander si vous lui avez rendu visite, mais si vous êtes allé chez lui pour lui parler des lignes télégraphiques?—R. Non, monsieur.

Q. L'entreprise dont vous vous êtes chargé en 1899 pour fournir des poteaux au gouvernement, est-elle la seule de ce genre que vous avez eue au Yukon?—R. Oui.

Q. La seule? Avez-vous entrepris de fournir d'autres matériaux?—R. En 1899, non.

Q. L'année suivante?—R. Non.

Q. En aucun temps?—R. Non.

Q. Et toute cette entreprise a consisté pour vous à acheter les poteaux de M. Johnston?—R. J'ai sous-loué l'entreprise à M. Johnston.

Q. Avez-vous des livres relatifs à cette affaire, des livres personnels?—R. Oui.

Q. Des contrats, des lettres ou des écrits?—R. Non.

Q. Vous avez cependant des livres?—R. Oui.

Q. Vous opposez-vous à nous laisser voir ces livres?—R. Certainement.

Q. Voulez-vous nous dire pourquoi?—R. Parce que cela me regarde personnellement.

Q. Vous êtes encore fonctionnaire du gouvernement?—R. Actuellement? Oui.

Q. En qualité de commerçant vous ne craignez pas de laisser savoir à vos concurrents à quel prix vous achetez, n'est-ce pas?—R. Non.

Q. Dire le prix que vous avez payé ces poteaux n'affectera pas votre commerce là-bas?—R. C'est là mon affaire.

Q. Je vous le demande?—R. Non, je ne pense pas.

Q. Alors, puisque votre commerce ne s'en ressentira d'aucune façon, voulez-vous me dire pour quelle raison, en mettant de côté votre allégation que c'est affaire personnelle, pour quelle raison vous n'entendez point renseigner ceux qui vous emploient sur le prix de revient des poteaux?—Pas de réponse.

*Par M. Fielding:*

Q. Vos supérieurs vous l'ont-ils demandé?—R. Non.